

FOIRE AUX QUESTIONS

QUAI VERNETS 2

I.	QUESTIONS SUR LE PROJET PRESENTE PAR LES ARCHITECTES	
1)	Quels sont les matériaux, y a-t-il une attention sur le choix de matériaux sains (qualité de l'air intérieur)?	Oui, les bâtiments répondent au Label Minergie Eco (matériaux sains et recyclables, qualité de l'air, ...)
2)	Est-ce que les logias sont « fermables » ?	Non, ce n'est pas le principe de ce projet
3)	Est-ce que les chambres peuvent être obscurcies (stores) pour dormir ?	Oui il y a des stores et une galerie pour accrocher des rideaux.
4)	Est-ce qu'il y aura des zones communes (chambres d'amis, salles commune, etc) ?	Une salle commune et des buanderies. Des chambres d'ami-e-s se trouvent dans les bâtiments de la Caserne 1.
5)	Quelle est la surface des appartements ?	Celle-ci vous sera communiquée au moment des attribution de logements.
6)	Y a -t-il de la ventilation double-flux?	Pas de double-flux, mais simple flux (ventilation mécanique).
7)	Y-a-il un accès au toit	Oui. 60m2 de surfaces
8)	Vous avez mentionné une crèche, est-ce que vous savez si c'est une crèche privée ou gérée par la commune ?	Crèche de la ville de Genève
9)	Y a-t-il des caves ou des greniers?	Oui des caves, pas de greniers.
10)	Est-ce qu'il y aura des potagers ?	En toiture c'est possible
11)	Vous avez parlé des normes feu, est ce que les cours intérieures seront aménageables ? ou devront elles être soumises aux normes feu (c'est à dire pas d'ajout de mobilier inflammable ou qui entraverait la circulation)	Elles doivent répondre aux normes feu. Il ne sera donc pas possible de mettre du mobilier inflammable ou qui entraverait la circulation, vu qu'il s'agit d'une voie de fuite.
12)	Est-ce que les toits CAS1 et CAS 2 peuvent être reliés entre eux?	Ce n'est pas prévu.

III.	QUESTIONS GÉNÉRALES POUR LA CODHA	
13)	Je suis à Genève depuis toujours, j'ai une fille et je postulerai pour nous avec mon compagnon. Lui vit à GE depuis 1 an. Sommes nous éligibles?	Oui. De plus, en ce qui concerne la Caserne 2, le critère de résidence minimum à Genève ne s'applique pas, vu qu'il n'y a pas de logement subventionné.
14)	Comment savoir si nous devons privilégier une candidature ZDLOC ou LUP4 ?	Le loyer ne doit pas dépasser 30 % de vos revenus (ZDLOC et LUP4). Pour le LUP4, il vous faut vous également vous référer au tableau des limites de revenus pour cette catégorie.
15)	Y a-t-il des possibilités de vivre en colocation ?	Il n'y aura pas de cluster dans ce projet. Mais vous pouvez déposer une candidature pour un logement « conventionnel » même pour une colocation. Pour l'ancienneté, nous faisons une moyenne avec les dates d'ancienneté de chaque personne de la colocation.
16)	Les loyers sont hors charges? Si oui avez-vous une estimation des charges?	Oui. Dans les immeubles actuels, on compte entre 20.- à 30.- CHF/pièce.
17)	Si je postule pour un type d'appartement mais ne suis pas sélectionné, est-ce-que ma candidature est annulée ou est-ce-que je serai automatiquement considéré pour une autre catégorie. Devrais-je postuler à nouveau?	S'il ne nous est pas possible de vous attribuer un logement en fonction de votre ancienneté, vous restez sur la liste d'attente de celui-ci jusqu'à l'entrée des habitant.e.s. En cas de désistement du projet, nous proposons les appartements par ancienneté sur la liste d'attente.
18)	Est-ce que l'école et la crèche seront fonctionnelles lorsque les premiers habitants emménageront?	Nous faisons tout pour, mais cela dépend essentiellement des planning de la Ville de Genève.
19)	Pour les candidatures on postule pour le nombre de pièces seulement ou on postule en prenant compte de l'étage ou du type d'appartement?	Au moment de l'inscription, vous ne postulerez pas pour un appartement. Si, en fonction de votre ancienneté, vous faites partie du groupe de futur.e.s. habitant.e.s vous pourrez faire des choix d'appartement par ordre de préférence.
20)	Est-ce qu'un local à vélo sécurisé est prévu?	Oui au 1 ^{er} sous-sol et au rez de chaussée
21)	Que se passe-t-il si on postule en colocation et qu'un.e des personnes veut déménager après quelques années?	Il vous faudra proposer quelqu'un à la Codha